Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 19

Rubrik: Literatur = Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pes rouges. Méfions-nous de ces pacifistes-là et veillons sans relâche. Comme le disait un journaliste français dont j'ai oublié le nom : Ils ont des voix de couperet de guillotine quand ils parlent des patriotes et bêlent comme des agneaux sur la mort d'un papillon.

Comme le nautonier sait d'un coup de barre savant éviter l'écueil, unissons nos forces pour échapper au vent de tempête et au souffle de destruction qui nous vient de Moscou. Si nous aimons notre pays et son armée, si nous gardons la foi, et si nous voulons la servir, dussions-nous parfois souffrir à cause d'elle et pour elle, nous n'avons rien à craindre; et notre drapeau pourra toujours flotter librement au-dessus de nos têtes.

A ceux qui, hors de vous, pourraient douter encore je voudrais pouvoir citer les paroles de ce vétéran de 1870, prononcées à Aarau et que j'ai trouvées dans la feuille paroissiale de notre église:

Chers camarades, redites avec moi:
Vive la Suisse et vive son armée!

Ier lieut. Richter.

Billet du jour.

Un nouveau scandale va éclater de par la faute des instituteurs anti-militaristes de Genève. On sait qu'il y a deux ans, imitant les maîtres socialistes de plusieurs cantons confédérés, ils avaient préconisé le désarmement de la Suisse; une minorité avait publié une protestation dans les journeaux pour se désolidariser de leurs camarades.

Evidemment chacun a le droit d'avoir son opinion propre sur ce sujet d'une activité brûlante, mais on doit se demander avec inquiétude quelles seront les répercussions d'une telle politique parmi le peuple ! . . .

Aujourd'hui une nouvelle offensive va être lancée dans la prochaine assemblée du 27 mai. Genève venant d'avoir le grand honneur d'être désignée comme siège de la conférence du désarmement, les instituteurs profitent de l'occasion pour combattre notre armée.

L'ordre du jour de cette assemblée du 27 mai prévoit en effet entre autres propositions d'ordre purement intérieur: Une Proposition Grosrey: L'Union des Instituteurs Primaires Genevois «discute et fait sien le postulat Rochaix et manifeste son approbation par une lettre à tous les membres de l'assemblée fédérale». Il n'est pas inutile de reproduire ici ce fameux postulat qui a déjà fait couler tant d'encre et prononcer tant de paroles :

«Considérant que le choix de Genève comme siège de la conférence du désarmement est un honneur pour la Suisse et entraîne pour elle des obligations inéluctables, le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu:

1° De faire, par avance, un geste dans le sens d'une réduction de nos propres dépenses militaires;

2° d'affecter une part, même modeste, de l'économie ainsi réalisée à la préparation de la conférence internationale;

3° dans cet ordre d'idées, de renoncer, pour l'année 1932, aux cours de répétition de Landwehr et aux grandes manœuvres;

4° de présenter aux Chambres, en même temps que le projet du budget pour l'an prochain, un projet d'arrête législatif mettant à la disposition du Conseil fédéral et du Gouvernement genevois une somme destinée à leur faciliter toutes dispositions nécessaires pour la préparation de la conférence et affectant le solde, soit la majeure partie de cette économie, au fonds de l'assurance-vieillesse.»

Je connais personnellement le sympathique conseiller national genevois. Je sais quelles sont ses idées; il n'a en vue que le bien du pays, c'est un idéaliste sans arrières,pensées. Mais la vérité oblige à dire que son postulat est dangereux aux yeux de tous ceux qui s'occupent des choses de l'armée. La preuve en est, c'est que nos adversaires en ont saisi d'emblée le texte pour s'en servir contre la défense nationale. Son auteur a dû, le tout premier, être surpris d'un rebondissement si tapageur ! ! . . .

Et voilà que les maîtres genevois ouvrent les hostilités ! Eux aussi sont de bonne foi ! Ils se rendent compte journellement dans leurs classes de ce que l'esprit belliqueux peut faire de mal ; mais comme Monsieur le Conseiller national Rochaix, ils sont des idéalistes qui ne serrent pas d'assez près les tristes réalités de ce monde. Il y a parmi eux même des officiers ! . . . C'est vrai qu'à Neuchâtel, il y a quelques jours, lors du banquet des Délégués, j'entendais un lieutenant-colonel signaler qu'une proportion assez forte des capitaines de son régiment était des régents socialistes de la Chaux-de-Fonds et environs! Et qu'ils faisaient leur devoir!... Vraiment, on ne comprend plus ! ! ! . . . Les maîtres de Genève, ô ironie, ont inscrit à la suite de la proposition Grosrey dont il est ici question cette autre proposition d'un membre patriote, F. Lecoultre: «Adjonction aux statuts de la section des Messieurs «L'Union des Instituteurs Primaires Genevois s'interdit d'inscrire à l'ordre du jour de ses séances la discussion de sujets d'ordre politique.» Evidemment, le moment est bien choisi pour lancer cette idée! Lecoultre est ce Ier lieutenant qui recevant du département de l'instruction publique (alors dirigé par Monsieur le Conseiller d'Etat socialiste Oltramare) l'ordre d'enlever de sa classe les réclames de chocolat représentant des militaires suisses, refusa d'obéir à cette injonction. On envoya alors dans sa classe des ouvriers munis d'échelles qui enlèvèrent les tableaux si subversifs ! ! . . .

Encore une fois, à chacun ses idées, mais après tout ce qu'on a dit sur la nécessité de soutenir notre armée, il paraît étrange que des intellectuels puissent douter de son efficacité matérielle et morale.

Les peuples vont vers le désarmement, ou désirent y aller, ce qui n'est pas la même chose ! Il est inutile qu'à Genève même on devance les temps par des manifestations pour le moins intempestives qui ne peuvent que jeter le discrédit sur notre pays ! D.

PS. Par 34 voix contre 16, l'assemblée a acceptée de faire sien le postulat Rochaix. Les patriotes ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver la situation. Nos félicitations!

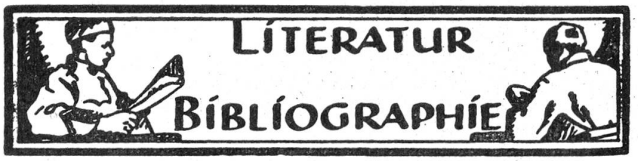

«Revue Militaire Suisse».

Direktion: Colonel F. Feyler. — Administration, Abonnement et Vente: Imprimeries Réunies, S. A., Avenue de la Gare, 23, Lausanne. Compte de chèque postaux: II. 217.

Sommaire du Numéro 5, Mai 1931: I. Du haut commandement, par XYZ. — II. Les exercices du service de santé, à Wohlen, par le Capit. de Haller. — III. Chronique française. — IV. Chronique russe. — V. Informations. — VI. Bulletin bibliographique.

Inserieren Sie im „Schweizer Soldat"!